

15 mai 2020

Trois LIPPER FUND AWARDS récompensent COGEFI FLEX DYNAMIC P en 2020



Le fonds **COGEFI FLEX DYNAMIC P**, géré par Hugues Arousseau chez COGEFI GESTION, a été de nouveau primé en 2020 pour la qualité de ses performances **sur 3 ans, 5 ans et 10 ans** dans la catégorie « Mixed Asset EUR Agg – EuroZone ».

Ces trois distinctions constituent une reconnaissance de choix pour la gamme de fonds de COGEFI GESTION, après les LIPPER FUND AWARDS déjà obtenus en 2018 pour **COGEFI FLEX DYNAMIC P**, Meilleur fonds sur 3, 5 et 10 ans dans sa catégorie « Mixed Asset EUR Agg – EuroZone » et **COGEFI SHORT TERM BOND P**, Meilleur fonds sur 3 et 5 ans dans sa catégorie « Bond EUR Short Term ».

Ces récompenses sont le reflet de la capacité de l'équipe de gestion à créer de la performance dans la durée.

Pour en savoir plus : **Charles Bartoli** – Directeur commercial COGEFI Gestion – c.bartoli@cogefi.fr

À propos de la méthodologie LIPPER :

Toutes les informations concernant les Lipper Awards 2020 et leur méthodologie sont consultables sur le site Internet <http://www.lipperfundawards.com/Awards/France>

À propos de COGEFI GESTION - Société de Gestion de Portefeuille (agrément AMF GP97090 du 25/09/1997) ayant pour activité la gestion de portefeuilles pour compte de tiers - gestion privée et collective. Son expertise se traduit par des services et produits adaptés aux investisseurs privés comme professionnels. COGEFI GESTION est une filiale du groupe COGEFI.

AVERTISSEMENT - Les OPC sont investis dans des instruments financiers sélectionnés par Cogefi Gestion qui connaîtront les évolutions et aléas des marchés. Il est rappelé que tout investissement comporte des risques de perte. Le capital investi peut ne pas être intégralement restitué. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne constituent en aucun cas une garantie de performance ou de capital à venir. Ce document ne constitue ni une offre de vente, ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité du groupe COGEFI. Données à caractère indicatif. Avant tout investissement, Cogefi Gestion recommande de se rapprocher de son conseiller pour une meilleure compréhension des risques et de consulter obligatoirement le DICI des OPC disponible sur www.cogefi.fr. Ces fonds ne peuvent être souscrits par des « US Persons » ou assimilés.